Envoyé en préfecture le 16/01/2025
Reçu en préfecture le 16/01/2025
Publié le
ID : 084-248400335-20250110-DC0042025-AR

Vaison Ventoux
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DECISION COMMUNAUTAIRE 004-2025

L'an deux mille vingt-cinq le 10 janvier

OBJET : CREATION D'UNE REGIE MIXTE SERVICES AUX USAGERS

Dans un souci d'harmonisation des régies de la Communauté de Communes, le Comptable du Trésor Public nous invite à effectuer une refonte de l'ensemble des régies existantes
Aussi, il conviendrait d'instituer une régie de recettes MIXTE « services aux usagers » destinée à encaisser et à rembourser les usagers sur les transactions liées aux prestations suivantes :
Photocopies de documents administratifs- Délivrance de CD ROM…- Délivrance de carte de déchetterie- Vente de composteur- Covoiturage

Cette régie mixte pourrait être constituée avec un montant moyen mensuel maximum d'encaisse à percevoir de 15 000 €.

Le Président,

DECIDE

D'INSTITUER une régie mixte aux fins d'encaisser et de rembourser les usagers sur les transactions liées aux prestations suivantes :
Photocopies de documents administratifs
Délivrance de CD ROM…
Délivrance de carte de déchetterie
Vente de composteur
Covoiturage

D'AUTORISER la création d'une régie MIXTE « services aux usagers » avec un montant moyen mensuel maximum d'encaisse de 15 000 €

DE PRENDRE l'arrêté constitutionnel de la dite régie ainsi que l'arrêté de nomination du régisseur et des mandataires suppléants,

DIT que celle-ci sera effective au 1er avril 2025,

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé les membres présents.

Le Président,
Jean François PERILHOU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - VAISON VENTOUX